

Question orale de Mme Nagy concernant « la décision de refouler les prostituées du quartier Alhambra vers le boulevard Albert II »

Mme Nagy.- La presse s'est fait l'écho d'informations concernant votre décision de refouler les prostituées de l'Alhambra. Avant les élections communales, vous aviez déjà pris un règlement et décidé que la prostitution dans ce quartier serait interdite. Pendant un certain temps, effectivement, les policiers ont été présents sur place pour faire respecter ledit règlement. À l'époque, j'avais estimé, comme Mme Lemesre, qu'une telle décision ne pouvait être prise sans concertation avec tous les acteurs concernés, y compris les bourgmestres des communes voisines. Aujourd'hui, vous décrêtez une mesure, sans concertation aucune, ni même avec vos homologues de Schaerbeek et Saint-Josse. Vous traitez cette question avec une certaine légèreté.

Bien entendu, la prostitution de rue pose bien des problèmes, pour le voisinage et les filles qui la pratiquent, et elle reflète toute la misère du monde. Vous décidez soudain de déplacer la prostitution vers un endroit où, certes, les nuisances seront moindres, mais sans régler aucunement la question. Votre homologue de Saint-Josse, M. Kir, regrette profondément ce manque de concertation.

Avez-vous dressé un plan cohérent sur cette question ?

Envisagez-vous une concertation pour dégager une solution durable ?

Quel est le bilan du règlement pris juste avant les élections ?

M. le Bourgmestre.- Aujourd'hui encore, nous avons tenu une réunion de concertation avec les communes de Schaerbeek et Saint-Josse. Cette dernière, par le biais du chef de cabinet de son Bourgmestre, avait, en son temps, donné son accord sur cette mesure. La commune de Schaerbeek nous a rendu le même avis aujourd'hui. En mars 2013, nous avons instauré une plateforme mensuelle dans le cadre du PICEP (Plan Intégré Communal d'Encadrement de la Prostitution). Elle vise à répondre aux préoccupations des citoyens. Nous avons travaillé sur une identification des acteurs clés et précisé les missions de

chacun ; nous nous sommes concertés sur les mesures existantes ou les actions à mener ; nous avons demandé un échange de bonnes pratiques en matière de gestion des nuisances, y compris avec les associations qui organisent des rencontres permanentes avec les prostitué(e)s ; nous avons voulu évaluer ensemble l'évolution de ce phénomène sur le territoire de la Ville ; nous avons convenu d'une phase de test de 6 mois qui prendra fin en mars. Tout cela en accord avec les institutions qui participent au projet.

Une approche intersectorielle a également été mise en place, avec les associations, la police, la Ville et votre serviteur. Nous souhaitons aborder la prostitution sous trois angles particuliers : la criminalité autour de la prostitution, la qualité de vie des riverains, le bien-être et la protection des prostitué(e)s. Sur ce dernier volet, nous collaborons essentiellement avec les associations, mais aussi avec la police.

La première mesure commune a été le Plan Albert II. Déplacer les prostitué(e)s vers le boulevard Albert II à partir du 1er octobre nous semblait à même de réduire de manière drastique les nuisances liées à la prostitution. Ce plan a été activé sur une base volontaire, en concertation avec les personnes concernées. Nous avons œuvré avec la brigade des mœurs ; nous avons demandé une sécurité renforcée des personnes concernées ; avec les asbl, nous avons abordé leur situation socio-sanitaire ; nous évaluons leur qualité de vie par le biais d'une série d'enquêtes menées pendant la période de test. Les résultats vous seront présentés au terme de l'expérience.

Nous avons organisé plusieurs réunions avec les commerçants, les riverains et le comité Alhambra. Nous avons créé une fonction, au sein des services de la Ville, dont la personne titulaire servira de contact permanent avec les associations et personnes concernées. Nous avons présenté ce plan au cabinet du bourgmestre de Saint-Josse le 18 juin 2013. Nous sommes les seuls à avoir proposé de travailler avec la Région, raison pour laquelle nous avons demandé qu'elle soit représentée au sein de la plateforme, l'objectif étant de dégager une proposition

globale. En effet, rien n'empêche les prostitué(e)s de traverser le boulevard et de quitter ainsi notre territoire, mais l'on ne peut pas dire que nous expulsions de manière unilatérale les prostitué(e)s vers les autres communes. Jusqu'ici, d'après la police, le système semble relativement efficace. Les prostitué(e)s ont compris que la sécurisation de cet axe unique était plus simple à organiser par le biais de patrouilles régulières.

Pour autant, nous n'abrogeons aucune des règles que nous avons fixées.

Toutefois, l'arsenal judiciaire existant ne suffit pas toujours à accompagner les mesures que nous mettons en place. Nous avons donc élaboré un projet global dont nous pourrions mesurer l'efficacité au terme du test de 6 mois qui a débuté au 1er octobre, en accord avec les associations concernées et les prostitué(e)s.

Mme Nagy.- Je vous remercie pour votre réponse, car elle souligne l'importance de la concertation avec les associations concernées. Je note avec satisfaction que vous avez intégré la Région dans votre projet. Je déposerai des questions écrites plus précises sur le nombre de personnes concernées et les moyens affectés à ce projet.

Quelles conclusions tirez-vous de la mise en œuvre de votre règlement

« Alhambra » ?

M. le Bourgmestre.- Le nombre de sanctions administratives communales est en augmentation constante, mais elles ne suffisent pas à enrayer le phénomène. Ce que nous souhaitons, c'est réduire les nuisances sonores pour les riverains à partir de 22 heures, d'où l'idée de déplacer la prostitution vers ces autres zones moins habitées.

Mme Nagy.- Cela vaut-il également pour les autres quartiers de la Ville ?

M. le Bourgmestre.- Nous devons également étudier cette question. J'en ai récemment discuté avec des représentants des commerçants de l'avenue Louise. Cette artère et le quartier Aurore constituent le deuxième volet sur lequel nous souhaitons travailler.

Mme Moussaoui.- Je vous transmettrai des questions écrites sur ce sujet.
